





F217-1 -V2 -12 02 2021

# Protocole Individuel de Formation

#### 1. Engagement concerté

## Ce Protocole est un engagement concerté établi entre :

Le CAFOC et GRETA 92 représentés par : Et l'apprenant :

Madame Marie-Claire CARDOSO

Monsieur ARTOT Xavier

#### Le CAFOC et GRETA 92 s'engagent à :

tout mettre en œuvre pour l'atteinte de vos objectifs de formation, et suivre votre participation et engagement.

#### Vous êtes partie prenante de votre formation

Vous êtes de ce fait acteur engagé de votre formation.

#### 2. Action de Formation

## 2.1 Intitulé du parcours de formation dans lequel vous souhaitez vous engager :

Titre FPA - Formation des Formateurs

Lieu(x) de réalisation :

## Lycée Simone Veil – 6 place Jules Guesde – 92100 Boulogne-Billancourt

#### 2.2 Votre parcours :

Date de début	22/12/2021
Date de fin	13/07/2022
Nombre total d'heures du parcours	821 Heures
Nombre d'heures en entreprise	280 Heures
Nombre d'heures en face à face	541 Heures
Financeur	Pôle Emploi

## 2.3 Objectif(s) de votre parcours de formation :

Retour à l'emploi	X
Projet de reconversion	X
Formation diplômante	Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes »
Formation qualifiante	
Autres	

## 2.4 Votre situation actuelle :

Métiers Exercés	Retour à l'emploi
Diplômes/ Niveau d'études	

## 2.5 Vos objectifs sont :

Réorientation professionnelle	X
Création d'entreprise	
Complément de formation	
Sécurisation du parcours professionnel	
Qualification désirée	
Fonction visée	
Autres	

## 3. Programme de formation, détail des modules et séquences de formation

Programme précis en annexe (Livret du stagiaire)

## 4. Complément au cadre commun

Le tableau figurant ci-dessous est complété au vu des positionnements effectués par les formateurs et en tenant compte des éléments développés lors de l'entretien individuel avec le référent pédagogique.

Afin de suivre votre parcours de formation et d'accompagner votre projet professionnel, il a été convenu une individualisation dans les domaines suivants :

Modules proposés	Modalités (e-CAFOC, CDR, Mooc, Autonomie, présentiel, soutien)	Durée proposée
M0- Intégration	Classe Virtuelle, Présentiel	8 h
M1- Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande	Présentiel, classe virtuelle, Formation à distance asynchrone	49 h
M2- Concevoir le scénario pédagogique intégrant différentes modalités pédagogiques	Présentiel, classe virtuelle	35 h
M3- Concevoir les activités, ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique, Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur professionnel dans sa spécialité	Présentiel, Formation à distance asynchrone	35 h
M4 - L'animation d'un temps de formation collectif en présentiel ou en distanciel Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche RSE	Présentiel, classe virtuelle, Formation à distance asynchrone	70 h
M5 – Evaluer les acquis de formation des apprenants	Présentiel, Formation à distance asynchrone	21 h
Module Transversale – S'approprier l'environnement professionnel pour une meilleure insertion, Analyser ses pratiques professionnelles Travailler en mode projet, Accompagner les écrits professionnels, Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants	Présentiel, classe virtuelle	62 h
M6 – Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques	Présentiel, classe virtuelle, Formation à distance asynchrone	70 h
M7 – Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage	Présentiel, classe virtuelle, Formation à distance asynchrone	35 h
M8 – Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel	Présentiel, classe virtuelle	35 h
Module Transversal, préparation aux épreuves et Préparation au Jury	Présentiel, Classe Virtuelle	121 h
IP- Immersion Professionnelle	Période de formation en entreprise	280 h

Ces modules sont découpés en séquences dont la durée est déterminée par vos formateurs. Chacune d'elles sera soumise à un suivi et à validation.

#### 5. Engagement réciproque

L'équipe du CAFOC et GRETA 92 s'engagent à réétudier, si besoin, les termes de ce protocole qui pourra être modifié, ajusté ou prolongé après entretien avec vous, à mi-parcours, en fonction de votre évolution, de vos besoins, de vos absences éventuelles.

#### Le CAFOC et GRETA 92 s'engagent à :

- Vous faire bénéficier d'un accueil individualisé
- Prendre en compte vos besoins dans la construction de votre parcours
- Organiser les modalités de travail facilitant vos apprentissages
- Suivre régulièrement votre progression au cours de la formation
- Vous apporter aide et soutien tout au long de votre parcours
- Mettre à disposition des moyens et ressources pour vous accompagner dans vos apprentissages
- Répondre, à votre initiative, à toute question relative à votre projet de formation
- Vous délivrer une attestation de compétences à l'issue de la formation

#### Vous vous engagez à :

- Respecter le règlement intérieur (remis lors de l'accueil pédagogique)
- Respecter les plannings et les horaires. Prévenir l'organisme en cas d'absence
- Se présenter aux rendez-vous fixés par le coordinateur dans le cadre du suivi de votre formation
- Prévenir de tout changement de situation impliquant modification du contrat
- Respecter le matériel et les supports mis à votre disposition
- Réaliser les travaux demandés et produire des documents
  - Ne pas transmettre l'accès aux supports pédagogique par la diffusion de votre mot de passe à des personnes étrangères au protocole
- Ne pas utiliser l'outil informatique à des fins personnelles
- Renseigner les fiches d'évaluation à l'issue de la formation
- Répondre aux courriers du Greta adressés dans le cadre du suivi de post-formation

Date: 03/01/2022

Pour l'APPRENANT

Pour le CAFOC et GRETA 92

5. Bilan à mi-parcours		
Redéfinition des objectifs si besoin :		
Date :		
Pour l'APPRENANT	Pour le CAFOC et GRETA 92	
al to		
4797		